Cissé ma commune

BULLETIN MUNICIPAL

n° 128 - janvier 2024

cisse.fr

RESTONS INFORMÉS...

Agenda fêtes & manifestations

Les manifestations concernant le premier semestre 2024 sont les suivantes au moment de la parution de ce bulletin.

20 JAN	**Fête des enfants**
27 JAN	**AG Les Amis de l'Europe** Salle Michel Bouchet
3 FÉV	**Représentation théâtre Seul en scène** Salle Michel Bouchet
17 FÉV	**Loto SPA** Salle Michel Bouchet
9 MARS	**Soirée diapos - Les Amis de l'Europe** Salle Michel Bouchet
17 MARS	**Repas des Séniors** Salle Michel Bouchet
23 MARS	**Représentation Le Théâtre des Messagers** · Salle Michel Bouchet
6 AVRIL	**UPEC · Pâques surprise pour les enfants**
13 AVRIL	**ADEC Troc-plants**
25-28 AVRIL	**Colloque Jeunes Europe**
8 MAI	**Commémoration de l'Armistice**
25-26 MAI	**D-Legacy · Spectacle de fin d'année** Salle Michel Bouchet
1er JUIN	**Gala de danse · Et, Vie ! Danse** Salle Michel Bouchet
9 JUIN	**Élections Européennes** Salle Michel Bouchet
14 JUIN	**Fête des écoles**
29 JUIN	**Djemb'Africa · Fête de fin d'année**

@MairieCisse sur Facebook

Site internet cisse.fr

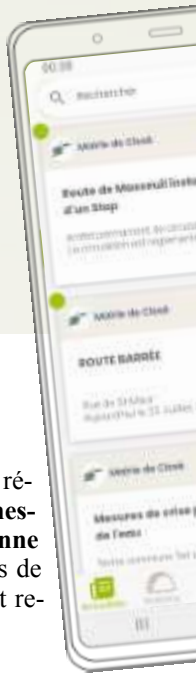

Messages « illiWap »

La commune de Cissé diffuse régulièrement via *illiwap* des **messages d'utilité locale et citoyenne** ainsi que des alertes ou mesures de vigilance. Ces informations sont relayées sur le site cisse.fr.

À la une...

■ LE POINT SUR...

Les 25 ans du Téléthon de Cissé, le fil conducteur cette année était « Muscler le Téléthon » ; résultat, une collecte record ! • p. 12

■ VIE ASSOCIATIVE

Bibliothèque, non seulement elle a fait peau neuve, mais la fréquentation et les prêts sont en hausse. • p. 13

■ AU CŒUR DE CISSÉ

Découvrons le nouveau site cisse.fr, après seize ans de service, il a été repensé pour mieux répondre aux nouveaux usages en ligne. • p. 18

Bulletin Municipal

N°128 – janvier 2024

CONSEILS MUNICIPAUX

28 août • 11 octobre • 9 novembre • 18 décembre

COMMISSIONS

Commission Bâtiments Patrimoine et Éclairage public • Commission Finances • Commission Voirie

LE POINT SUR...

Eaux de Vienne : bientôt une agence en ligne • L'Espace Régional d'Information de Proximité (ERIP) • Les 25 ans du Téléthon de Cissé • Relais Petite Enfance La Cabane à René • Infos Communauté de Communes

VIE ASSOCIATIVE

FEPS d'Éducation Populaire & Sportive CISSÉ • Bibliothèque • Une journée à Cognac pour des usagers de la bibliothèque • L'UPEC, association de parents d'élèves • Reprise pour le théâtre des Messagers

AU CŒUR DE CISSÉ

Ateliers numériques pour les seniors · CIF-SP • Aménagement de la cour d'école de Puy Lonchard • Découvrons le nouveau site cisse.fr • Le Théâtre Populaire Pictave à Cissé • Le bien vivre ensemble n'est pas une utopie • Dame nature est belle • Moi la reine des abeilles, du miel et... • Pique-nique de la Saint Maur • Le four à pain reprend du service • Fête communale • Halloween • La voiture

Chers Cisséennes
et Cisséens,

C'est fait ! Le jardin de l'amitié européenne a fait peau neuve et les habitants s'en sont aussitôt emparé après un temps d'attente un peu trop long. Dans le respect de nos valeurs européennes et notre attachement aux 27 communes qui nous ont fait confiance pour mener à bien notre objectif d'échange et de partage, le jardin a été redessiné pour l'offrir à la population. Les enfants le fréquentent régulièrement accompagnés ou non des parents, les adultes y viennent pique-niquer. Il répond bien à sa vocation voulue par le conseil.

Maintenant c'est au tour du site internet vieillissant qui subit une refonte totale pour le rendre plus ergonomique et facile d'utilisation afin d'y trouver les informations sur la commune, la communauté de communes et toutes les démarches administratives dont la population a besoin. Il est opérationnel depuis quelques semaines et n'hésitez pas à le parcourir pour voir son contenu et l'utiliser selon vos besoins.

Un nouveau service vient de voir le jour : la mise en place d'une garderie le mercredi après-midi pendant l'année scolaire. La communauté de communes a répondu enfin à notre demande et a en charge cette expérimentation, certes pour 24 enfants au départ, mais qui peut évoluer. Ce service a un intérêt certain : répondre aux besoins des parents, éviter la fatigue des enfants, limiter les déplacements et l'empreinte carbone et utiliser des locaux disponibles.

Un cabinet médical est à l'étude et ira rejoindre les équipements au cœur du bourg. Mais en attendant, un cabinet provisoire s'est installé dans le logement de fonction du site de Saint-Maur.

Les conseillers restent attentifs à l'amélioration des conditions de vie à Cissé pour cette nouvelle année. Je vous adresse tous mes vœux et ceux du conseil municipal et que 2024 vous apporte la joie, la sérénité et vous assure une excellente santé.

Bien cordialement.

Le Maire
Annette SAVIN

Membre Fondateur
de la Charte des Communes
Rurales d'Europe

Séance du 28 août

1. Personnel communal

Il est nécessaire de recruter une personne pour assurer la responsabilité de l'animation, car l'agent responsable de la garderie périscolaire de l'école de Puy a souhaité reprendre ses activités d'origine et consacrer plus de temps à ses enfants. Un autre agent d'animation à 29/35e a fait valoir ses droits à la retraite libérant le poste espéré. Le conseil décide de créer un poste à 25/35e à dater de la rentrée scolaire et de procéder au recrutement.

2. Approbation de la CLECT

La CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) s'est réunie le 13 juin pour examiner le transfert de compétences entre les communes et la communauté de communes du Haut-Poitou (CCHP), ainsi que les charges financières qui en découlent. Ce calcul doit être présenté à chaque conseil pour validation avant que la CCHP puisse délibérer en novembre. Le conseil approuve ce rapport.

3. Syndicat Énergies Vienne

- **Modification des statuts**

Le syndicat Énergies Vienne veut clarifier la compétence « Éclairage public » ce qui nécessite la modification des statuts. Ainsi, le syndicat exercera cette compétence dans son intégralité avec la maitrise d'ouvrage et la maitrise d'œuvre des investissements sur les installations, l'exploitation et la gestion du fonctionnement des installations et la fourniture d'électricité. La gestion de l'éclairage du stade et les illuminations resteront à la charge des communes. Le conseil approuve la modification des statuts.

- **Transfert de compétence « Éclairage public »**

Dans un souci de sobriété écologique, de mise en conformité avec le Code de l'environnement, de réalisation d'économie et un meilleur pilotage des installations d'éclairage public, le conseil accepte de transférer cette compétence intégralement au syndicat Énergie Vienne.

4. Demande de subventions

Pour terminer l'aménagement de la voie de cheminement doux, il convient d'implanter une haie champêtre d'environ 500 m de long. La commune peut bénéficier d'une subvention de 60 % dans le cadre du dispositif Activ 4 du Conseil départemental. Le conseil autorise le maire à déposer cette demande de subvention.

5. Questions diverses

- **École de Puy** : pour sécuriser le passage des piétons, une zone 30 avec une bande de protection a été dessinée au sol. Il convient de poser au niveau des deux groupes de plots des potelets assurant leur signalisation et permettant de se rabattre entre les deux.
- **Soirée cinéma** : le conseil municipal des jeunes a choisi de projeter un film le samedi 23 septembre sur le site de Saint-Maur avec un repli possible en salle. Les conseillers viendront en aide aux jeunes pour la distribution des flyers et pour l'accueil.
- **Animation prévue** : le dimanche 23 juin 2024 sera organisée une course de caisses à savon route de Fougères. Un comité d'organisation sera constitué à cet effet.

Séance du 11 octobre

1. Convention unique avec le Centre de Gestion

Le conseil municipal adopte la convention unique établie avec le Centre de Gestion pour l'ensemble des prestations offertes. À chaque commune d'utiliser celles qui lui conviennent, ce qui évite de signer des conventions ponctuelles. Cette convention prend effet le 1er janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2026. Les missions de médecine préventive, assurance des risques statutaires et médiation préalable obligatoire sont hors du champ de cette convention.

2. Protection des données

Le conseil désigne l'Agence Technique des Territoires en matière de protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données.

3. Recensement 2024

Cissé est concerné par le recensement des populations qui aura lieu en 2024, du 18 janvier au 17 février à raison d'un agent pour 250 logements et sous la responsabilité d'un coordinateur. L'INSEE promeut le recensement en ligne. Le conseil nomme Bernard Ayrault coordinateur et fixe à 5 le nombre d'agents qui ont déjà été contactés. Des sessions de formation sont programmées pour les personnes désignées.

4. Solidarité avec la population marocaine

Suite au tremblement de terre au Maroc la commune s'engage à apporter son concours financier à hauteur de 500 €, somme versée au Faceco (Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales) activé par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères.

5. Rapport d'activités de la Communauté de Communes

Chaque année l'Établissement Public de Coopération Intercommunale adresse à ses communes membres le rapport retraçant ses activités ainsi que le compte administratif. Le conseil prend acte de ce rapport qui reste à la disposition de tous les conseillers qui souhaitent en prendre connaissance plus en détail.

6. Convention financière entre les communes de Cissé et Yversay

Une famille d'Yversay a souhaité inscrire son enfant, ayant fréquenté la crèche de Cissé, à l'école maternelle. Le maire d'Yversay, n'ayant pas d'établissement scolaire, a sollicité la commune de Cissé afin qu'une convention administrative et financière soit établie pour régler leur

participation financière. Le conseil fixe la participation financière à hauteur de 1 850 € pour la maternelle, 782,67 € pour l'école élémentaire et décide de signer la convention.

7. Logement de fonction de Saint-Maur

En attendant la construction d'un cabinet médical et pour permettre le maintien du docteur Thimon à Cissé, la commune a proposé la location du logement vacant à Saint-Maur pour installer momentanément son cabinet. Sa consœur ayant repris une formation n'est plus en activité. Le conseil fixe le loyer à 500 € par mois à partir du 1er novembre et consent à signer un bail professionnel.

8. Questions diverses

- **Éclairage public** : la fermeture de 22h00 à 6h30 et le remplacement d'un certain nombre de lampes à led ont permis une économie de 53 % de consommation. La baisse n'est néanmoins que de 25 % de la facture, car le coût de l'énergie a fortement augmenté. Par ailleurs, un système d'éclairage a été installé à Saint-Maur pour faciliter la sortie des salles après les activités des clubs.
- **Bâtiments** : les travaux à l'ancienne poste sont achevés. L'extension du local de rangement du gymnase est en cours. La verrière de la mairie a été remplacée. Le mur de soutènement du jardin du presbytère n'est pas encore en chantier.
- **Voirie** : la piste de cheminement doux est achevée. Il reste la plantation de haies le long des parcelles cultivées qui se fera avec le soutien de Prom'haies, les enfants de l'école élémentaire, les bénévoles et associations qui le souhaitent. La commission a déjà réfléchi sur le programme à venir pour 2024 qui sera réalisé en fonction des crédits affectés.
- **Activités du CMJ** : la séance de cinéma en plein air a été une réussite avec 240 spectateurs, les jeunes élus s'étant chargés de la distribution des flyers, de l'accueil et de l'installation du public. La reconduction de cette animation est souhaitée. Le chantier de jeunes prévu à la Toussaint est reporté au printemps.
- **Bulletin municipal** : les articles sont demandés aux présidents de commissions, d'associations pour fin novembre.
- **Marche rose** : le FEPS a décidé de lancer une opération octobre rose avec la municipalité qui s'est porté acquéreur de parapluies, de bracelets et d'insignes. Une marche rose a réuni 111 participants le 15 octobre avec 2 circuits.

Séance du 9 novembre

1. Convention avec la Sorégies

Dans le cadre du partenariat établi avec la Sorégies, la commune décide de signer une convention pour l'installation gratuite des illuminations de fin d'année ce qui lui permet de bénéficier d'une déduction fiscale sur l'impôt des sociétés.

2. Redevance d'occupation du domaine public

La redevance due à la commune pour l'occupation du domaine public par les réseaux de télécommunication est fixée par le conseil municipal. Le linéaire est de 57,391 km pour une redevance établie à 2 926 €, somme que le conseil accepte de recouvrer auprès d'Orange.

En ce qui concerne l'utilisation du domaine public par la Sorégies pour la distribution du gaz, la redevance est fixée à 827 € pour les 14,146 km empruntés.

3. Indemnité de gardiennage de l'église

L'indemnité allouée aux préposés chargés du gardiennage de l'église fait l'objet d'une revalorisation annuelle ; pour l'année 2023 elle était de 499,75 € et 125,98 € (selon que le gardien réside ou non dans la commune) ; au 1er janvier 2024, elle est fixée à 503,42 € et 126,91 €. Le conseil accepte cette revalorisation.

4. Tarifs accueil périscolaire

Trois tranches avaient été déterminées selon le quotient familial. Le conseil décide de ne pas appliquer d'augmentation pour l'année 2023-2024, car une refonte, en cours pour être au plus près de la situation communale, sera proposée en 2024.

5. Assainissement

En prévision du transfert de la compétence assainissement à Eaux de Vienne-SIVEER en 2026 et en vue d'harmoniser les tarifs qui se décomposeraient de la façon suivante, prime fixe 65 € et prix du m³ 1,91 €, le conseil décide de procéder à une augmentation progressive sur les années à venir pour moins pénaliser le contribuable et détermine le montant de la prime fixe à 60 € et le prix du m³ à 1,46 € pour 2024.

La Participation au Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) reste inchangée :

- Construction existante équipée d'assainissement individuel : 1 400 €
- Construction existante sans dispositif d'assainissement, construction avec changement de destination, construction dans un lotissement sans réseau d'assainissement : 3 000 €
- Lotissement avec réseau d'assainissement : 2 300 €

En 2024, le réseau d'assainissement sera étendu sur les parties restantes de la Grand'Rue et de la route d'Avanton.

6. Finances

Le conseil décide de clôturer le budget annexe « Énergie solaire photovoltaïque » car le projet d'équiper la toiture de la salle Michel Bouchet n'est pas réalisable et accepte le transfert de l'emprunt contracté sur le budget général.

7. Recensement

En 2024, Cissé est concerné par le recensement avec la participation d'un coordinateur déjà nommé et d'agents recenseurs à raison de 300 logements maximum par agent. Le conseil décide de recruter 5 agents vacataires sur la période du 8 janvier au 29 février 2024. Ils seront rémunérés sur la base de 1,80 € par bulletin individuel et 1,20 € par feuille de logement.

8. Questions diverses

• **Personnel** : un agent a été recruté et prendra ses fonctions dans les services techniques dès le 1er janvier 2024.

• **Échanges européens** : une réunion de jeunes aura lieu du 25 au 28 avril à Cissé. Les jeunes de la commune ont déjà bien travaillé sur le programme de ces journées.

• **Accueil périscolaire** : il sera mis en place dès la rentrée de janvier, dans les locaux de l'école maternelle, avec du personnel communal mis à disposition. Les repas seront livrés à la cantine et seront réceptionnés par le cuisinier de Cissé qui les servira. La CCHP qui détient cette compétence assure la gestion globale de ce service.

• **Écoles** : la rentrée en 1re année de maternelle s'annonce convenable avec 40 enfants prévus. À Puy-Lonchard, l'étude du réaménagement de la cour est en cours. Deux bureaux d'études ont accepté de faire une projection graphique simple sur papier pour visualiser les réflexions et idées formulées par les élèves, les enseignants et les élus au cours des réunions de travail organisées avec le CAUE.

• **Illuminations** : l'installation est prévue du 4 décembre jusqu'au 8 janvier. Le 18 et 25 novembre, les élus disponibles peuvent s'associer à la réalisation des décors utiles à la mise en valeur de la commune pour les fêtes de fin d'année.

• **Remarques** :

- L'installation d'une antenne relais vers le bois de la Mouralière est une demande de SFR avec un dépôt de permis en mairie qui a l'obligation de le transmettre à l'organe instructeur.

- Les panneaux pour le vide-grenier du FEPS avaient été dérobés, mais ont été déposés à l'atelier communal.

- Le budget sera voté mi-février pour faciliter la mise en route des travaux.

Séance du 18 décembre

1. Convention d'occupation des locaux

• **École maternelle** : pour répondre aux besoins, des activités périscolaires vont se mettre en place le mercredi après-midi dès la rentrée de janvier à l'école maternelle de Cissé. Le conseil accepte de signer une convention d'occupation partagée des locaux avec la Communauté de Communes du Haut-Poitou (CCHP) responsable de cette compétence.

• **Cabane à René** : la cabane à René, lieu d'accueil de la petite enfance, relève de la compétence de la CCHP. Pour son bon fonctionnement, le conseil accepte de signer la convention de mise à disposition de moyens et de services avec l'organisme organisateur.

2. Assainissement

• **Groupement de commande** : une extension du réseau d'assainissement est prévue Grand' Rue et route d'Avanton ainsi qu'une réfection du réseau de distribution d'eau potable par les services d'Eaux de Vienne Siveer. Afin de mutualiser les coûts d'ouverture de tranchées, il a été décidé de recourir à un opérateur commun. Le conseil adopte les termes d'une convention de constitution d'un groupement de commandes avec Eaux de Vienne Siveer, de désigner Bernard Ayrault membre titulaire et Dominique Garnier membre suppléant de la dite CAO.

• **Rapport sur le prix et la qualité du service** : ce rapport sur le service de l'assainissement est présenté aux conseillers pour approbation. Il est à la disposition des usagers.

3. Finances

• **Autorisation d'engagement de dépenses** : selon le législateur et jusqu'à l'adoption du budget, toute municipalité est autorisée à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent. Le conseil municipal adopte la délibération proposée :

• **Budget général** pour un montant de 25 532,50 €

• **Budget assainissement** pour un montant de 30 000 €

• **Aide aux sinistrés** : suite à une demande formulée par l'association des maires de France, le conseil tient à venir en aide aux sinistrés des inondations du Pas de Calais et accorde une aide de 500 €.

• **Abonnement aux progiciels COSOLUCE** : la gestion administrative de la commune nécessite l'utilisation de progiciels mis à disposition dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence des Territoires. Cette convention s'arrête le 31 décembre. Le conseil décide de reconduire cet engagement pour trois ans pour un tarif annuel de 3 110 €.

4. Classement de la piste cyclable dans la voirie

Le montant de la Dotation de Solidarité Rurale (DSR) est calculé sur la base de la longueur de la voirie qui est de 20 515 m. Le conseil décide d'acter le classement de la rue Camille Nicault (390 m) et de la piste cyclable (710 m) dans le domaine de la voirie communale qui atteint à ce jour 21 615 m.

5. Personnel

• **Création d'un poste d'adjoint technique** : pour faire face à la montée en charge du service technique suite aux travaux d'aménagement du jardin de l'Amitié européenne et la rétrocession à venir de la voirie de plusieurs lotissements, le conseil décide de créer un poste d'adjoint technique à temps complet. Après un entretien de six candidats, l'un d'eux déjà en poste dans une autre commune a été retenu pour une prise de poste le 1er janvier.

• **Modification du temps de travail de deux agents** : le conseil décide de modifier le temps de travail de deux agents comme suit :

- Suppression du poste d'adjoint technique à 25,85/35e et création d'un poste à 29,40/35e.

- Suppression du poste d'adjoint technique à 25/35e et création d'un poste à 29/35e.

• **Remboursement des frais de déplacement** : le personnel est parfois amené à utiliser son véhicule personnel pour se rendre à un stage et donc engager des frais. Le conseil décide de rembourser ces frais sur la base d'indemnités kilométriques qui varient selon la puissance du véhicule et de la distance parcourue. Les frais de stationnement et de péage donnent droit à un remboursement sur présentation de pièces justificatives.

• **Assurance statutaire** : la commune a contracté une assurance auprès de la Caisse Nationale de Prévoyance (CNP) par l'intermédiaire du Centre de Gestion (CDG) pour être remboursée des frais engagés par l'arrêt d'un personnel. La cotisation s'élève à 8,1 % de la masse salariale. Le conseil accepte la reconduction de ce contrat pour un an à dater du 1er janvier 2024.

• **Convention de mise à disposition de personnel** : la mise en place d'activités périscolaires le mercredi après-midi est liée au recrutement de personnel. Pour ce faire, le conseil municipal accepte de mettre à disposition de la CCHP du personnel municipal à raison de 5,5 heures, 8 heures, 5 heures, 1 heure, 2 heures et 5 heures selon les agents concernés.

6. Questions diverses

• **Prochains conseils** : 17 janvier à 20h30 et 15 février à 18h30 (budget).

• **Site internet de Cissé** : ce nouveau site sera ouvert cette semaine.

• **École de Puy** : un projet d'aménagement de la cour de l'école est à l'étude avec des travaux qui se dérouleraient en 2024.

• **Europe** : 2024 va permettre l'organisation de trois rencontres :

Réunion des jeunes : à Cissé du 25 au 28 avril pour 2 jeunes de chacune des 27 communes.

Meeting européen : à Nagycenk en Hongrie du 11 au 15 juillet pour 6 personnes de chaque commune (3 adultes et 3 jeunes).

35e anniversaire de la Charte : à Desborough Grande Bretagne du 19 au 22 septembre pour 2 personnes de chaque commune.

• **Commissions de la CCHP** :

Communication : le budget est reconduit, une subvention est accordée à Styl' FM la radio locale du Haut-Poitou.

Déchets : pour améliorer la qualité du tri et la réduction du tonnage des ordures ménagères sept contractuels ou « ambassadeurs du tri » ont été recrutés. Ils passeront dans les communes pour répondre aux questions des usagers.

Agriculture : un guide des producteurs locaux a été édité et peut être chargé sur internet grâce à un QR code. Il a été présenté à Villiers.

Social : des ateliers de soutien ont été mis en place, 1 690 personnes y ont été accompagnées. Une table ronde a eu lieu pour mettre en place les critères d'attribution des logements sociaux.

COMMISSIONS

COMMISSION BÂTIMENTS PATRIMOINE ET ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'ensemble des travaux proposés par la commission et votés par le conseil municipal ont été réalisés en 2023.

Devant le Presbytère

Restauration des murs d'enceinte du square côté intérieur et côté rues avec pose de couvertine en pierre sur le dessus des murs.

Ancienne Poste

Restauration de murs des bâtiments annexes dont la charpente et la couverture ont été remplacées en 2022.

Mairie

• Remplacement de la partie vitrée défectueuse de la verrière au-dessus de l'accès à l'étage.

• Installation d'une climatisation réversible en remplacement des convecteurs défectueux de la salle des commissions.

• Démoussage de l'arrière de la mairie.

École élémentaire de Puy Lonchard

• Démoussage des murs extérieur côté rue Camille Nicault et côté cour de l'école.

• Installation par le service technique d'un faux plafond dans la salle des professeurs.

Salle Michel Bouchet

Remplacement de la porte arrière accès scène.

Gymnase

• Extension de 25 m² du local rangement du matériel à disposition des associations sportives.

• Installation de poteaux supports et filets

pour le badminton et achat de chariots pour les poteaux de badminton, de volley et de tennis.

- Installation d'un rideau sur la grande partie vitrée côté est.

Ateliers municipaux (travaux réalisés par le service technique)

- Aménagement d'un box de stockage de sel destiné au salage des routes en cas de besoin.
- Installation d'une bâche de stockage de 30 m³ d'eau de récupération.

Éclairage public

- Amélioration par détection de l'éclairage du parking devant la salle Michel Bouchet.
- Remplacement des lampes sodium par des luminaires LED impasse des Dixains, rue de l'Ancienne Poste et rue des Douves.
- Les modifications des heures de fonctionnement de l'éclairage public mises en service en octobre 2022 ont permis de faire une économie de 53 % sur la puissance consommée.

Enfouissement

L'étude d'enfouissement prévue sur le haut de la rue de la Croix et route de Vouillé a pris du retard (réseaux télécom) ce qui ne permet plus à l'entreprise de réaliser les travaux en 2023.

La commission s'est réunie le 26 octobre 2023 pour définir les travaux à réaliser en 2024 avant de les proposer au conseil municipal. Les travaux suivants ont été définis :

Presbytère

Travaux d'aménagement intérieur.

Ancienne poste

- Réfection des murs : pignon du logis, tour d'accès à l'étage et anciens WC.
- Réfection de la façade du logis côté cour intérieur (nord-ouest)

Mairie

Réfection partielle du parvis sur les zones devenues dangereuses en raison des mouvements de terrain.

Salle Michel Bouchet

- Remplacement des projecteurs de type halogène de la scène par des projecteurs LED.
- Installation d'un vidéo projecteur.

Audit énergétique des bâtiments publics

- Amélioration de l'isolation des combles au-dessus de certaines classes des deux écoles.
- Optimisation des régulations des chaufferies.

Éclairage public et enfouissement

Remplacement des lampes sodium par des luminaires LED Venelle des Maures et village de Projeline. Les projecteurs des terrains de pétanque seront également remplacés par des LED.

Notre demande d'avril 2022 a reçu un avis favorable de la commission de Hiérarchisation SRD du 13 juin 2023 pour l'enfouissement des réseaux route de Lonchard en 2024. Le remplacement de l'éclairage public fait partie de ce programme.

Dominique Garnier
Adjoint aux bâtiments
patrimoine et éclairage public

1 2 Démoussage de l'arrière de la Mairie 3 4 5 6 Restauration des murs d'enceinte devant le presbytère

1 2 Avant restauration des murs et travaux de charpente, toiture 3 4 Après restauration des annexes de l'ancienne poste

COMMISSION FINANCES

Point sur la situation financière de la commune

Le service de **gestion comptable Poitiers extérieur** (ancienne trésorerie de Neuville de Poitou) nous a transmis une analyse financière simplifiée concernant le budget principal de l'année 2022. Certains chiffres sont comparés avec ceux des communes de la même strate démographique du département (communes de 2 000 à 3 500 habitants).

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 904 k€ soit 314 €/habitant. Le chiffre départemental est de 252 €/habitant.

L'encours de la dette est de 1,25 M€ au 31/12/2022. Il représente 434 €/hab contre 483 €/hab dans le département. Il a fortement diminué ces dix dernières années (801 €/hab en 2008).

La capacité d'autofinancement brute est de 671 k€ . Elle représente 233 €/hab contre 146 €/hab pour la même strate soit la possibilité d'investissements importants.

L'annuité de la dette représente 18 % des recettes de contributions directes contre 38 % en 2008.

Le fonds de roulement est de 921 k€ en 2022. Il représente 181 jours de charges réelles contre 133 jours en 2021.

Pour les services des finances, la conclusion de cette analyse simplifiée est la suivante : « les différents éléments et ratios financiers sont favorables ». Cette situation saine a permis la poursuite de travaux importants en 2023 et des prévisions 2024.

Bernard Ayrault

Adjoint en charge des Finances

COMMISSION VOIRIE

Voirie 2023

Cette année, les travaux de voirie ont pu commencer dès la première semaine de juin. Les trois principales opérations ont été :

- La réalisation d'un cheminement doux entre Cissé et Lonchard. Il a permis aussi de sécuriser les déplacements piétons et vélos entre la Route de l'Hic et la route de Lonchard. Les travaux ne sont pas encore terminés, car il est prévu en janvier de planter une haie tout au long de cette nouvelle voie.
- La sécurisation de la montée vers l'école de Puy Lonchard. En effet, depuis déjà plusieurs années, cette portion de voie nécessitait un réaménagement pour garantir la sécurité des piétons et plus particulièrement des enfants qui se rendent à l'école. Une limitation à 30 km/h, l'installation de plots, une signalétique au sol et une priorisation aux véhicules prenant ce secteur en montant ont permis de rendre cette portion de voie plus sûre.
- L'installation de jeux dans le lotissement de La Coudre. Elle répond à une forte demande des habitants de Puy Lonchard qui n'avaient pas, hormis le city-stade pour les plus grands, d'emplacement de jeux pour les plus petits. Des problèmes d'approvisionnement ont malheureusement retardé leur installation qui s'est terminée début décembre.

Pour 2024, la commission voirie s'est réunie fin septembre. Les prévisions de travaux pour 2024 sont de créer une allée piétonne entre le clos des Lilas 2 et la route des Vieux Champs, de réaménager la rue de la Croix de Mission, et de procéder à la réfection de l'enrobé du haut de la route de la Nouenne.

Cela dépendra bien évidement du budget qui sera alloué à la voirie en 2024 et d'éventuels travaux plus urgents à réaliser sur les rues de la commune.

Pascal Gambon
Adjoint à la voirie

1 Installation de jeux dans le lotissement de La Coudre

2 Sécurisation piétonne de la montée vers l'école de Puy Lonchard

3 Cheminement doux entre Cissé, Lonchard et l'Hic

Eaux de Vienne : bientôt une agence en ligne

Notre agence en ligne doit voir le jour en ce début d'année 2024.

L'objectif ? Faciliter les démarches des abonnés grâce à de nouvelles fonctionnalités, accessibles 24 heures sur 24, sur votre ordinateur, votre smartphone, ou encore votre tablette.

En quelques clics, il vous sera possible de souscrire ou résilier votre abonnement, saisir l'index de votre compteur, souscrire à la mensualisation ou actualiser vos coordonnées bancaires. Vous aurez également accès à des informations et des conseils pour votre consommation d'eau.

Pour information, vous pouvez déjà payer votre facture en ligne sur :
www.payfip.gouv.fr

L'Espace Régional d'Information de Proximité (ERIP)

Mission Locale d'Insertion du Poitou — NOUVELLE-AQUITAINE

erip — du bassin d'emploi de Poitiers — Information/Formation

Envie de changer de métier, de vous former, d'évoluer ? Ayez le réflexe ERIP !

Chacun(e) peut être amené(e) dans son parcours professionnel, à se questionner sur son projet, et cela, peu importe son âge ou sa situation. Vous souhaitez changer de métier ? Une envie d'évoluer, de vous former ? Vous avez besoin de faire reconnaitre vos compétences ? Créer ou reprendre une entreprise, vous y pensez ?

L'Espace Régional d'Information de Proximité (ERIP) du bassin d'emploi de Poitiers vous aide à atteindre votre objectif. Bénéficiez d'une écoute attentive, d'un service personnalisé et près de chez vous, en RDV individuel ou en atelier.

En prenant RDV, vous profiterez d'un premier niveau d'informations et de conseils sur les dispositifs d'orientation et de formation. Vous réfléchirez ensemble aux différentes démarches à mettre en œuvre afin de multiplier vos chances de faire aboutir votre projet. Si besoin, vous serez mis en relation avec les structures partenaires pouvant vous accompagner.

Pour bénéficier de ce service gratuit sur votre commune, prenez rendez-vous !

Tel. : 06 70 34 93 23

Email : erip@mli-poitiers.asso.fr

L'ERIP du bassin d'emploi de Poitiers peut vous recevoir sur RDV :

à l'antenne **Mission Locale**
19 boulevard Jules Ferry · Neuville-de-Poitou

L'ERIP du bassin d'emploi de Poitiers, porté par la Mission Locale d'Insertion du Poitou, est co-financé par la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Union Européenne via le Fonds Social Européen (FSE), Grand Poitiers Communauté Urbaine et la Mission Locale.

Les 25 ans du Téléthon de Cissé

Le 21 octobre dernier, c'est entouré de plus de 130 personnes que l'anniversaire des 25 ans du Téléthon de Cissé a été fêté. Les premières manifestations du Téléthon se sont déroulées effectivement en 1998 sous l'impulsion de Véronique Bodin. Puis, deux ans plus tard, Brigitte Bonnin, aidée par de nombreuses associations de Cissé, a œuvré pour faire vivre ce grand élan de solidarité. En 2016, une nouvelle équipe a pris le relais.

C'est donc autour d'un repas que la fête a débuté. Un montage photo et une prestation d'un magicien expatrié à Vienne sont venus animer ce début de soirée… Puis le groupe Catalpa a pris le relais, pendant 4 heures, pour faire danser les participants. Pour beaucoup, ce bal folk fut une découverte. Il y a eu aussi un énorme gâteau de bonbons aux couleurs du Téléthon et de Cissé qui, au fil de la soirée, a été consommé avec gourmandise par les danseurs.

Bilan de l'opération, de la joie et de la bonne humeur ainsi que plus de 1 400 € qui viendront gonfler la collecte pour le Téléthon 2023.

Téléthon 2023 : une collecte record

Cette année, L'AFM TELETHON a lancé un nouveau fil conducteur : « Muscler le Téléthon ». C'est grâce au club de volley-ball de Cissé que nous avons pu muscler le nôtre. En effet le samedi 2 décembre après-midi, c'est sous la bannière du Téléthon que s'est déroulé le regroupement benjamin du championnat de la Vienne, ainsi qu'une démonstration de volley assis. Il s'agit de la déclinaison handisport du volley-ball.

C'est le week-end suivant, que se sont déroulées les traditionnelles animations du Téléthon. Au programme : soirée jeux, marchés du Téléthon, foire aux livres, marche… Elles se sont terminées le samedi soir par un concert du groupe Les Compères.

On regrettera le peu de participants aux différentes animations. Certains trouveront que les horaires ne sont pas adaptés, d'autres qu'il pleuvait trop… Mais comme on dit : les absents ont toujours tort. Cela s'est encore vérifié, car le concert de samedi était d'une grande qualité et les présents ont bien apprécié !

6 019 €

6 019,89 € de collecte pour l'année 2023. Merci aux participants et aux donateurs !

En espérant vous retrouver plus nombreux en 2024 pour un Téléthon plus mobilisateur. Les chercheurs et les familles des malades ont besoin de vous…

Pascal Gambon
& Maïté Normandin

Relais Petite Enfance La Cabane à René

Comment trouver un mode d'accueil pour mon enfant sur le territoire du Haut-Poitou ? Comment définir mes besoins ? Quel mode d'accueil choisir ? Quelles démarches ? Quel budget prévoir ?

Pour toutes ces questions, vous pouvez rencontrer et être accompagné par un professionnel dans un relais Petite Enfance.

Les RPE sont des lieux d'accueil, d'information, d'écoute et d'accompagnement pour les professionnel(le)s, et le(s) parent(s) de jeune(s) enfant(s).

Missions à destination des familles

- Informer sur l'ensemble des modes d'accueil ;
- Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur ;
- Favoriser la mise en relation avec l'offre d'accueil ;
- Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes des familles.

Missions à destination des professionnels de l'accueil individuel

- Informer sur le cadre d'exercice du métier d'assistant maternel ;
- Proposer des temps d'échanges, d'écoute et organiser des temps collectifs ;
- Accompagner le parcours en formation continue ;
- Lutter contre la sous-activité subie et promouvoir le métier d'assistant maternel ;
- Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr

Relais Petite Enfance
La Cabane à René

6 venelle des Maures 86170 Cissé

05 49 59 57 61

Courriel : rpecabane@gmail.com

Responsable du RPE :
Mme Vanessa REFLOC'H

Accueil du public sur rendez-vous.

Infos Comunauté de Communes

La Communauté de Communes investit et développe des services sur l'ensemble du territoire, afin de faciliter le mieux des habitants du territoire. Parmi les principales réalisations en 2023 (lettre d'infos CCHP de nov. 2023) :

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H).

Le PLUi-H est en cours d'élaboration. C'est un outil réglementaire qui fixe les ambitions d'aménagements pour les 27 communes de la Communauté de Communes du Haut-Poitou. Le PLUi-H est un document d'urbanisme unique qui détermine l'usage des sols (agricole, naturel, économique, résidentiel...), définit les zones réservées à l'urbanisation et fixe les règles de constructibilité. Plus d'infos : cc-hautpoitou.fr

Le guide des producteurs locaux

1re édition publiée par la Communauté de Communes du Haut-Poitou dans le cadre du projet alimentaire territorial, ce guide répertorie les producteurs locaux du Haut-Poitou : productions locales disponibles à la vente aux particuliers, sur les marchés, en boutiques à la ferme, en drive fermier, en AMAP, en magasins de producteurs, etc. Ce guide valorise les circuits courts et le tissu économique local. Belle découverte des producteurs locaux et de leurs productions !

FEPS d'Éducation Populaire & Sportive CISSÉ

Une offre d'activités pour toutes et tous

Le FEPS (Foyer d'Education Populaire & Sportif) reste très actif sur notre commune. Il vous propose différentes activités culturelles et sportives telles que : musique, théâtre, art floral, aiguille & dés à coudre, dentelle aux fuseaux, arts plastiques, loisirs créatifs, gym détente, course à pied, fitness team.

Le FEPS remercie toutes les personnes qui, par leur soutien, lui permet d'être présent dans le dynamisme de notre commune.

N'hésitez à nous contacter pour plus de renseignements : FacebookduFEPS@gmail.com ou sur le formulaire figurant sur le site de la mairie.

Annick Diot
Présidente FEPS

La journée des associations
Le FEPS a répondu présent à la journée des associations ce qui a permis aux Cisséens de nous rencontrer.

Le traditionnel vide-grenier annuel
Le 2e dimanche de septembre, sous un ciel bleu, de nombreux exposants étaient au rendez-vous où toutes sortes d'objets étaient proposés à de nombreux promeneurs.

Octobre rose
Cette année le FEPS a organisé avec le soutien de la Mairie une marche rose (contre le cancer du sein). Deux circuits étaient proposés, l'un de 4 km et l'autre de 9 km.
Cette manifestation a obtenu un vif succès puisque 111 personnes ont participé à cet évènement.

Le FEPS a remis un chèque d'un montant de 509 € à Madame BOUHET, vice présidente de la ligue contre le cancer de la Vienne en présence de Madame Annette Savin, Maire de Cissé.

Bibliothèque

Une bibliothèque plus colorée avec de nouveaux ouvrages pour tous les publics.

La bibliothèque est un service public de la commune géré par des bénévoles. Elle vous propose un prêt gratuit de livres et un nouveau rayon pour les ados. L'augmentation du budget achat de livres a permis d'investir dans de la littérature pour les ados avec des BD, romans fantastiques, thrillers. Les mangas arriveront prochainement.

La bibliothèque est ouverte les mercredis de 16h00 à 19h00 et les vendredis de 15h15 à 19h00.

Un rappel : le premier mardi de chaque mois (ou celui qui suit la rentrée scolaire) de 9h30 à 11h30, la bibliothèque propose un accueil spécifique petite enfance à l'intention des parents (ou grands-parents) avec de jeunes enfants et de toutes les assistantes maternelles (indépendamment d'une adhésion au relais).

La municipalité tient à remercier toutes les bénévoles (Denise, Henriette, Josette, Marinette, Marité et Pierrette) sans qui cette bibliothèque ne fonctionnerait pas.

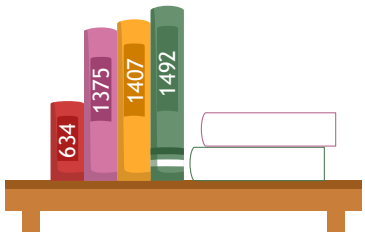

Fréquentation de la bibliothèque
Entre 2020 et 2023 (de gauche à droite).

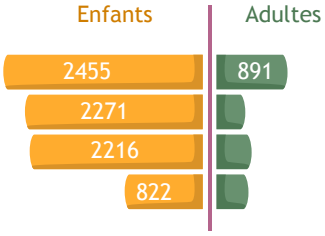

Sorties de livres
Entre 2020 et 2023 (de bas en haut).

Véronique Rames

Adjointe aux affaires socio-culturelles

Une journée à Cognac pour des usagers de la bibliothèque

Nous avons fait partie du jury pour l'attribution du **Prix des lecteurs de littérature européenne de Cognac**. Cette année, ce sont des auteurs italiens qui concouraient. La bibliothèque de Cissé participait pour la première fois.

Nous avons passé une journée très intéressante • rencontre et discussion avec les auteurs sélectionnés pour le prix • signature d'autographes • l'après-midi, Amélie Nothomb présentait son dernier livre au Palais des Congrès où beaucoup de livres italiens étaient présentés.

Nous sommes revenues enchantées.
Chantal, Geneviève et Maryline

L'UPEC, association de parents d'élèves

L'UPEC, association de parents d'élèves, organise tout au long de l'année des ventes et des actions pour participer au financement d'activités scolaires pour les enfants des deux écoles de la commune.

Pour suivre notre actualité, n'hésitez pas à vous abonner à nos pages Facebook (upec.cisse.86), Instagram (upeccisse) et à consulter régulièrement notre site internet : https://upec-cisse.jimdosite.com.

Dès à présent, vous pouvez noter dans vos agendas la date du samedi 6 avril. Un après-midi spécial Pâques sera organisé pour les enfants à la salle polyvalente Michel Bouchet.

Et n'oubliez pas aussi de venir applaudir les élèves de l'école maternelle le mercredi 10 avril au matin lors de leur défilé du Carnaval dans les rues du bourg de Cissé.

Le Bureau de l'UPEC

Reprise pour le théâtre des Messagers

Après le succès remporté par « Les Messagers » en 2021/2022, pièce écrite par l'auteur poitevin contemporain Frédéric Bessat et mise en scène par Patrick Bouet, la troupe cisséenne des Messagers, renforcée par trois nouvelles comédiennes, prépare son nouveau programme inspiré par Anton Tchekhov, un des auteurs les plus connus de la littérature russe.

Si *La mouette*, *La Cerisaie* ou encore *Oncle Vania* mondialement connues et toujours jouées, sont ses œuvres phares, Tchekhov s'est aussi illustré par de nombreuses pièces en un acte dans lesquelles il se livre à une description précise et sans compromis de la société russe au XIXe siècle. C'est parmi celles-ci que la jeune troupe des Messagers a puisé trois œuvres pour constituer son nouveau programme : un drame, *Le chant du cygne* et deux comédies, *La demande en mariage* et *L'ours*.

Dans la perspective des premières représentations à Sèvres-Auxaumont (festival Coup de théâtre) le 24 novembre 2023 puis le 1er décembre à Fontaine le Comte au profit de la Maison des Familles, les neuf comédiens ont repris les répétitions dès la fin août. Précisons que d'autres représentations sont déjà programmées pour les 3 et 4 février 2024 à Thuré au profit de l'association *100 pour 1 Vienne* et à Cissé le samedi 23 mars.

Contacts :

Patrick BOUET
Metteur en scène
patrickdesmignes@orange.fr
06 80 01 49 64

Jean-Pierre CHEVRINAIS
Président
chantaljp86@gmail.com
06 36 10 65 14

Ateliers numériques pour les seniors · CIF-SP

L'association CIF-SP, Solidaires entre les âges, a proposé 5 ateliers numériques adaptés aux séniors le vendredi matin de 9h30 à 11h30.

Ces ateliers sont gratuits et organisés en petits groupes, 10 participants étaient présents. Ils sont co-construits avec les participants pour répondre au mieux à leurs attentes. Cela peut concerner différents médias (ordinateur, tablette, smartphone…) et concerner différents besoins. Les ateliers ont été animés par Nathan Rochefeuille, chargé de médiation numérique, appuyé par une équipe mêlant aussi des bénévoles.

Des ateliers numériques, gratuits et adaptés aux séniors

Découverte et sensibilisation

L'objectif est de permettre aux personnes âgées de découvrir et de s'emparer de l'outil numérique pour les fonctions qui les intéressent (e-mail, visio, recherches internet, réseaux sociaux, photos, démarches administratives, achats en ligne, jeux…), tout en les sensibilisant aux risques d'arnaques et aux dangers que peuvent présenter parfois ces technologies.

Numériques mais pas naïfs !

Les ateliers sont renforcés par des fiches techniques version papier que les participants emportent afin de travailler en autonomie chez eux.

Véronique Rames
Adjointe aux affaires socio-culturelles

Aménagement de la cour d'école de Puy Lonchard

Depuis de longues années, le corps enseignant et les enfants se plaignent de leur cour d'école où il fait trop chaud, où il n'y a pas assez d'arbres, pas assez d'espace naturel… Fin 2022, nous avons décidé avec les enseignants de faire travailler tous les élèves du CP au CM2 sur les évolutions qu'ils souhaitent apporter à leur espace de récréation.

Avec l'aide du CAUE 86 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vienne), ils ont pu y réfléchir et proposer pour chaque classe un projet de rénovation. Des plans et des maquettes ont ainsi été réalisés et présentés lors de la fête de l'école de fin d'année.

Fin septembre 2023, le CAUE 86 a fait un retour de ces travaux aux élus et aux enseignants. Un cahier des charges a pu ainsi être élaboré. Deux maitres d'œuvre ont été contactés afin de réaliser un avant-projet.

C'est le projet de la société Abscisse qui a été choisi. Il a été présenté fin novembre, aux enseignants et à l'équipe du périscolaire. À ce jour, l'équipe municipale attend leur retour afin d'élaborer le projet final et connaitre le coût de sa réalisation pour l'intégrer au budget 2024 de la commune. Si tout se déroule comme prévu, les travaux pourraient être réalisés pendant les vacances estivales.

Pascal Gambon
Adjoint

Moderne, pratique, proche de vous...

Découvrons le nouveau site cisse.fr

Seize ans après sa dernière mouture, le site internet **cisse.fr** a été totalement repensé afin de répondre aux nouveaux usages en ligne : une navigation simplifiée, davantage de services, un graphisme enrichi et des démarches en lignes étendues. En bref, il simplifie vos échanges avec la Mairie.

un outil conçu pour vous...

Cisse.fr fait page neuve : un nouvel outil en phase avec l'évolution numérique. Une mise en page aérée et conviviale, une navigation facile et un contenu plus complet et précis affirment notre dynamisme.

répondre à vos besoins

Non seulement, un site convivial doit faire le focus sur les besoins de l'utilisateur, il doit également permettre un accès rapide à l'information, quelque soit le type d'écran, en conformité avec les règles d'accessibilté en vigueur.

renforcer votre proximité avec les services de la commune

En plus des horaires des services, de l'annuaire détaillé, des coordonnées des différents acteurs, un plan interactif vous permet de localiser lieux et services.

1 Quatre rubriques principales

Seulement quatre rubriques de premier niveau, affichées dès la page d'accueil. Un clic sur une rubriques, permet de visualiser d'un coup d'œil les sous-rubriques et de repérer ainsi rapidement l'information recherchée.

2 Des services en accès direct

Les liens « Accès rapides » regroupe les principaux services : portail famille, menus scolaires, annuaire de contacts, démarches urbanisme, gestion des déchets, publications municipales.

3 L'actualité à la Une

La page d'accueil met en avant trois actualités « à la Une » et offre la possibilité d'accéder à toutes les actualités sur la vie locale.

Le nouveau site a été étudié pour fonctionner pleinement sur téléphone mobile

Des démarches en ligne associées à service-public.fr

Retrouvez les démarches administratives dans un seul et même espace.

- Le **guide des droits et démarches** du portail de l'administration française, service-public.fr ;
- Les **services mairie** : actes d'état civil, renouvellement de papiers d'identité, paiement en ligne, etc.

Environ 3 000 fiches sont ainsi mises à disposition du public pour faciliter les démarches administratives au quotidien. Elles référencent les liens vers les ressources utiles (formulaires, télé-services, textes de références, sites internet publics…) pour orienter les usagers et apportent des réponses claires aux questions fréquemment posées.

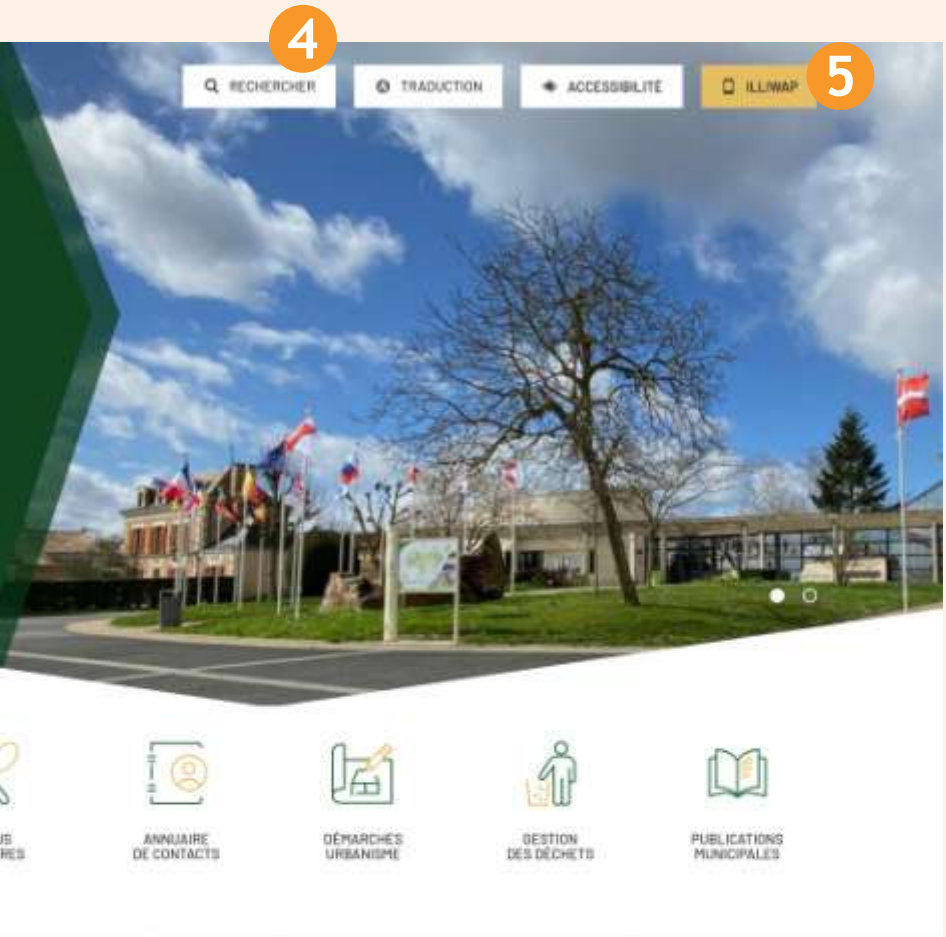

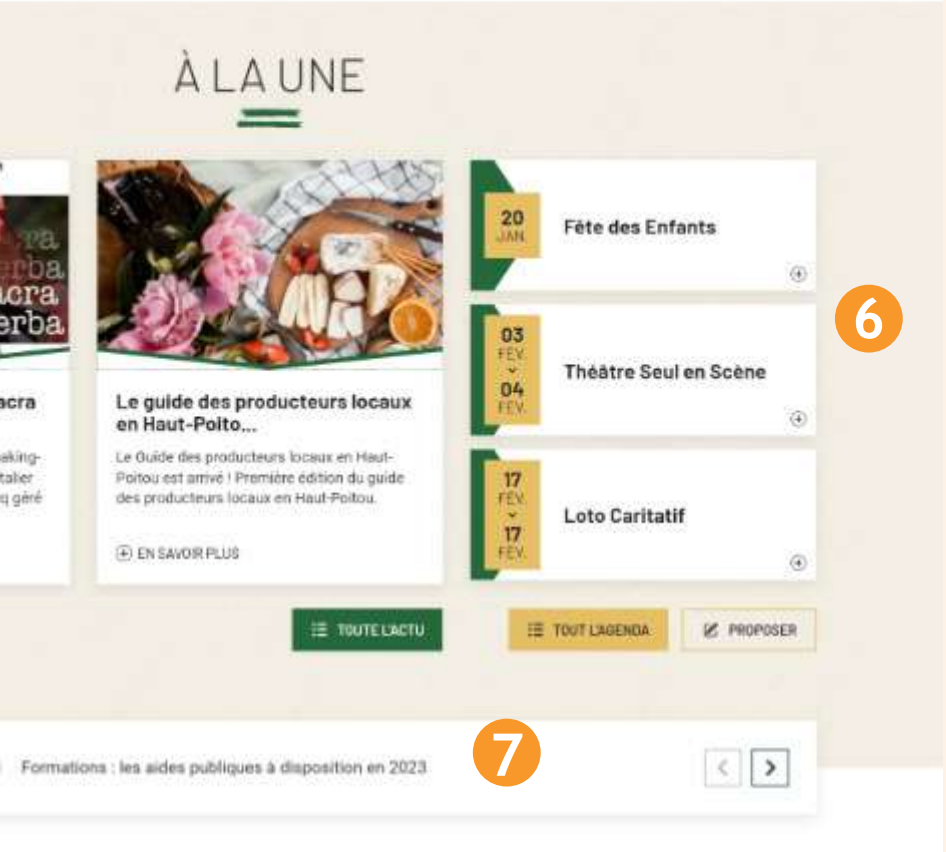

4 Un moteur de recherche accessible et performant
Commencez à écrire ce que vous recherchez et le système vous facilitera l'accès aux contenus : pages, actualités, évènements, documents à télécharger. Il est présent sur toutes les pages du site.

5 Illiwap
Consultez les informations spéciales qui sont affichées sur le panneau lumineux aux abords de la Mairie et à destination de tous les habitants : horaires, consignes, alertes, événements...

6 L'agenda
Prenez connaissance des prochains événements ou consultez tout l'agenda. NOUVEAU : Vous pouvez suggérer l'affichage d'un nouvel événement.

7 L'actualité sur le fil
En supplément des actualités « à la Une », le bandeau « Fil Infos » défilant présente les nouvelles importantes comme les infos travaux ou celles liées à la prévention.

8 Zoom sur
Des raccourcis vers des ressources telles que les bulletins municipaux, la bibliothèque, la charte des communes d'Europe, etc.

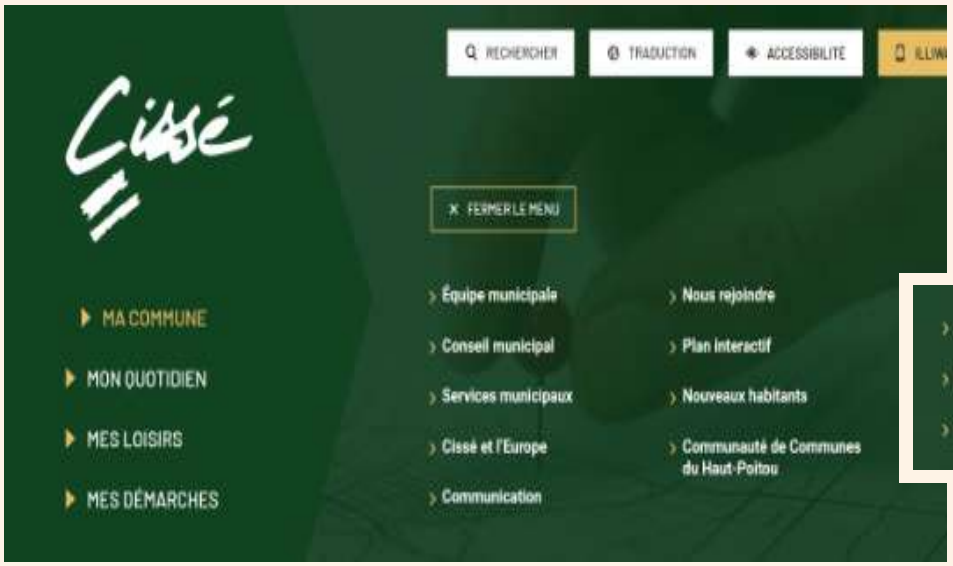

Mega menus

Les sous-rubriques accessibles depuis toutes les pages offrent un plan clair de l'organisation des informations et un accès facilité aux services.

MON QUOTIDIEN

MES LOISIRS

MES DÉMARCHES

Plan interactif

Retrouvez sur le plan interactif tous les lieux d'intérêt de la commune, classés par catégories. Utilisez la carte pour situer les adresses utiles et préparer vos déplacements à Cissé.

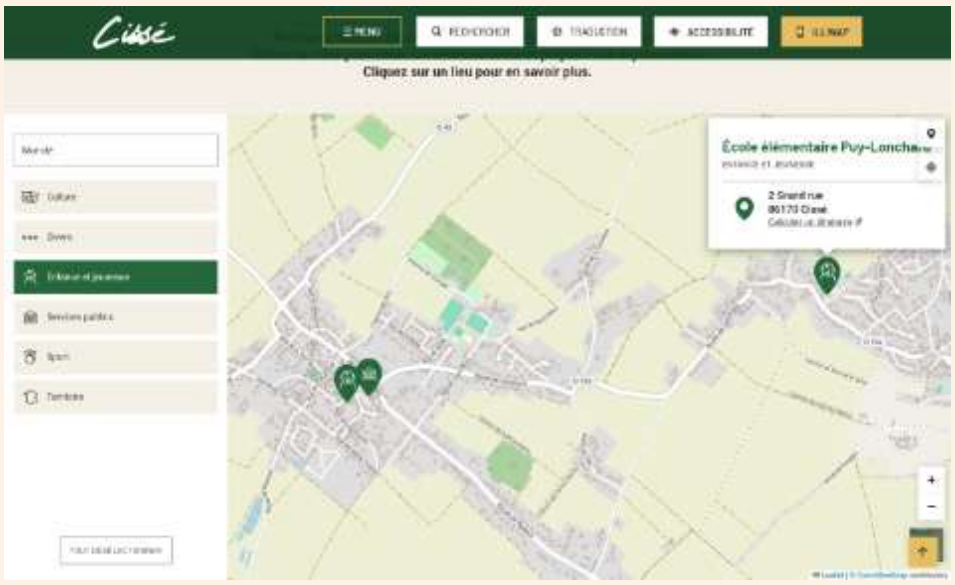

Le Théâtre Populaire Pictave à Cissé

Depuis maintenant plusieurs années, Cissé accueille la troupe du TPP, Théâtre Populaire Pictave de Saint Benoit. Samedi 18 novembre, la pièce *Panique au ministère* a attiré 80 personnes.

Panique au ministère est un vaudeville de Jean Franco et Guillaume Mélanie, mis en scène par Raymond Acquaviva. Gabrielle est la chef de cabinet du ministre de l'Éducation nationale. Entre Louis, son ministre complètement largué, Cécile, son énergique mère croqueuse d'hommes, et Sara sa fille en quête d'indépendance, elle n'est pas beaucoup aidée ! L'arrivée d'Éric, jeune homme de ménage de 20 ans son cadet, ne va en rien régler ses problèmes et va même faire voler en éclats ses habitudes d'éternelle célibataire.

Tout au long de cette soirée riche en rebondissements, le rire était de mise, jusqu'au dénouement. Il en a été bien débattu après la représentation autour du verre de l'amitié offert par la Municipalité.

Véronique Rames

Adjointe aux affaires socio-culturelles

Le bien vivre ensemble n'est pas une utopie

Qui pourrait me contredire ? Malgré la richesse « du mille-feuille administratif » de la France, la COMMUNE reste et restera l'unité de base de référence pour tout citoyen.

On va à l'école, on fait ses courses, on fait des activités sportives et culturelles, on bénéficie des soins des professionnels de santé. Mais on y fait aussi la fête : les associations et la mairie organisent diverses manifestations. Les cafés et restaurants ne sont pas en reste, car ce sont des lieux de rencontre où chacun peut échanger autour d'un repas, d'une

boisson, participer à une animation. Souvenons-nous du retour des soirs de matchs locaux ou les rassemblements lors des grands matchs nationaux ou internationaux au pied d'une télévision : c'est la liesse générale.

Cissé peut se réjouir de bénéficier de ces structures qui facilitent le contact. Pensons aux communes qui ont perdu leur école, leur boulangerie, leur boucherie, leur café !

Rappelons-nous que ces moments ont un intérêt certain, car ils favorisent le lien social nécessaire à la vie en société et l'évitement de l'exclusion des personnes seules.

Alors vivons, consommons dans la commune et ne boudons pas le plaisir de nous retrouver.

Dame nature est belle

Cette période hivernale qui arrive n'est pas tous les jours riante avec ses pluies, ses ciels gris et bas, son soleil intermittent. Mais malgré tout, elle reste surprenante par sa beauté discrète à trouver au fil des balades.

Au hasard de vos promenades, vous pouvez faire de belles découvertes. Tel est le cas de ce magnifique plaqueminier qui offre ses fruits orange disposés en cascade le long de ses branches, mais aussi ce rosier qui persiste à donner encore quelques jolis boutons. Mais réussiront-ils à éclore ? C'est aussi ce vieux sophora qui a du mal à perdre ses feuilles pour permettre de découvrir son architecture complexe avec ses branches tortueuses. Puis les haies qui hébergent ces toiles d'araignées recouvertes de rosée givrée. Et c'est aussi sans compter avec les décorations de Noël qui viennent agrémenter les différents lieux de la commune.

C'est autant de petites choses, certes sans valeur, qu'il faut savoir repérer et apprécier, car elles agrémentent notre quotidien.

Annette Savin
Maire

Moi la reine des abeilles, du miel et...

Autrefois on m'appelait « mouche à miel » ou abeille « mellifère ».

Au printemps, j'avais prévu de faire mon miel dans une habitation, car j'avais trouvé un passage entre volet et fenêtre d'un grenier qui m'avait plu. J'y ai donc amené toute ma colonie, mâles et ouvrières. Tout le monde a participé à la construction des rayons de cire, entretenus par les ouvrières qui sont ensuite passées au pollen puis au miel.

Notre travail était bien avancé quand notre hôte nous a découvertes, mais nous a protégées. Il nous a fait transporter par un apiculteur poitevin dans ses ruches après avoir recueilli un peu de cire de laquelle le miel s'est écoulé lentement. Un petit pot a récompensé notre hébergeur bienfaiteur. Depuis, j'ai bourdonné dans l'oreille de notre sauveur que des apiculteurs cisséens se livrent à cette même activité.

Ainsi durant notre vie éphémère, nous produisons ce miel si précieux qui est utilisé dans maintes fabrications : onguents, fortifiants, remèdes pharmaceutiques et aussi dans la production dermatologique : savons, baume pour lèvres et mains…

Moi, la Reine qui me suis nourrie de gelée royale dont chacun connait les bienfaits, je remercie tous ceux qui nous sauvent en construisant les ruchers, qui veillent sur nous et savent apprécier le travail de mon équipe qui permet de faire perdurer ces produits qui existent depuis la nuit des temps.

Brigitte Cassier
Commission Communication

Pique-nique de la Saint Maur

Cette manifestation a toujours lieu le deuxième lundi qui suit la Saint-Jean !

Ainsi, le lundi 3 juillet dernier, le fameux pique-nique de la Saint-Maur a, comme chaque année, réuni les irréductibles pour perpétuer la tradition. 140 personnes se sont rassemblées pour ce moment convivial.

Voisins et amis groupés autour de plusieurs lignées de tablées, remplies de victuailles et de breuvages pour toutes les envies, illustraient cette sympathique soirée jusqu'à la tombée de la nuit.

Rendez-vous maintenant le **lundi 8 juillet 2024**. Tous les habitants sont bien sûr invités à y participer !

Isabelle Ingremeau

Adjointe aux fêtes et manifestations

Le four à pain reprend du service

Inauguré avant la période du Covid, le four avait refermé sa porte jusqu'à ce matin où les élus l'ont remis en marche pour mettre en valeur le pain, ce produit qui a longtemps été l'aliment de base des Français. Il faut se rappeler qu'il y a plusieurs décennies, le pain, dans les campagnes, n'était cuit que de temps en temps et on devait se contenter parfois de pain rassis ! Devant la variété de pains proposées en boulangerie, on oublie vite les conditions alimentaires qui prévalaient à cette époque.

La pâte à pain préparée par la boulangerie Aguillon a été travaillée par deux amis boulangers retraités, Jean-Loup et Philippe, venus prêter leur concours aux élus qui étaient chargés de la distribution des pains aux nombreux Cisséens présents.

Les élus du Conseil Municipal des jeunes avaient tenu à participer à cette sympathique manifestation et à expliquer le déroulement de leurs projets dont la projection d'un film en plein air le 23 septembre.

Avant de repartir avec leur boule de pain sous le bras, les Cisséens ont partagé le verre de l'amitié avec les élus délégués au service qui étaient superbement habillés de leur tenue originale et ancestrale.

Carton pour cette animation qui a séduit les habitants pour cette rencontre autour du pain qui reste toujours un symbole fort.

Annette Savin
Maire

Fête communale

Le samedi 2 septembre dernier a eu lieu la fête communale, couplée pour une première, au Forum des associations de Cissé. 13 associations avaient installé leur stand dans la salle Michel Bouchet, ouverte au public dès 14 heures jusqu'à 18 heures, ce qui leur a permis de décrocher plusieurs inscriptions.

Les structures gonflables étaient mises à disposition pour les enfants ainsi qu'une buvette, tenue cette année par le nouveau club de Basket et la section théâtre du FEPS.

Un food truck a rivalisé avec les paniers repas des visiteurs pour le pique-nique en attendant de nombreux enfants pour le défilé de lampions ainsi que le coup d'envoi du feu d'artifice, une fois de plus, magnifique !

La municipalité vous remercie tous pour votre implication et vous dit à l'année prochaine.

Isabelle Ingremeau
Adjointe aux fêtes et manifestations

Halloween

Les prévisions météorologiques défavorables n'ont pas découragé les Cisséens. Certains ont décidé de partir en vacances, les autres ont préféré se ressourcer à Cissé et profiter des fêtes d'Halloween pour décorer les façades de leur maison et leur jardin.

Les araignées géantes grimpent le long des murs avant d'avoir tissé leur toile sur les branches, laissant ainsi tout loisir aux sorcières de danser leur shabbat créant un climat d'incertitude et d'angoisse. Les citrouilles ne sont pas en reste avec des découpes judicieuses pour les rendre encore plus effrayantes, surtout si un enregistrement sonore lugubre les accompagne.

Mais tous ces décors n'ont pas rebuté les enfants qui, déguisés, sont allés de maison en maison collecter des bonbons ou des gâteaux comme le veut la tradition.

Bravo à tous ceux qui ont rivalisé d'originalité pour assurer un décor adapté à la fête.

La voiture

La voiture : outil d'évasion, de plaisir et de travail !

Ce n'est un secret pour personne : la circulation oppose les uns et les autres. Il faut savoir transiger et respecter les règles basiques de circulation. La vie des enfants et de chacun d'entre nous est en jeu et non pas un jeu !

On voit comment les gens sont vite irrités dès lors que la vitesse est réduite à 30 km/h tout en pestant contre les grands axes urbains en ligne droite eux, aussi à vitesse réduite. Est-il nécessaire de couvrir tous les territoires de panneaux 30 ?

Faut-il plutôt les réserver aux zones sensibles : abords des écoles, des établissements de santé, zones commerciales, rues étroites et fréquentées… ? Alors dans ce cas, à nous conducteurs d'être raisonnables et de les respecter et d'éviter les dérives qui en découlent.

Mais voilà, le conducteur est pressé et a le pied lourd sans se soucier du danger potentiel ! Pourquoi faut-il que nos amis félins subissent la hargne des automobilistes qui ne ralentissent même pas pour leur laisser le passage. Et je ne parle pas des hérissons qui eux, paient un lourd tribut face à ces excès de vitesse.

Je vous laisse ce sujet à la réflexion et souhaite que chacun pense à modifier son comportement de chauffeur… mais pas de chauffard. Et je termine sur une note optimiste, car au gré de mes balades, j'ai rencontré un petit aménagement créé à la base d'une clôture pour permettre aux animaux familiers de rentrer au bercail. Bravo et merci à cette famille soucieuse du bien-être de la gente animale pour ce passage original.

Annette Savin
Maire

État civil

NAISSANCES

MINEAU Ivy-Louise
née le 21 avril 2023

MUSSET Giulian
né le 6 mai 2023

BAL LASSALLE Charlie
née le 25 juillet 2023

RAULT Valentina
née le 26 juillet 2023

MEUNIER Gabin
né le 13 août 2023

DORT SOREL Chloé
17 septembre 2023

LIMOUSIN Raphaël
né le 1er octobre 2023

PACS

DERLIQUE Laura & BRET Romain
conclu le 19 juillet 2023

MARIAGES

AGOSTINI Pierre & RAMBAULT Cindy
célébré le 2 septembre 2023

BERNARD Teddy & GRIGNON Nicolas
célébré le 16 septembre 2023

PIGNON Pascal & NEAU Véronique
célébré le 16 septembre 2023

DÉCÈS

BROSSARD Danielle
décédée à Poitiers le 29 juillet 2023

MOREAU Maurice
décédé à Poitiers le 22 septembre 2023

MERCIER Gérard
décédé à Poitiers le 9 novembre 2023

INFORMATIONS PRATIQUES

Assistante Sociale

Mme Nathalie FAYE reçoit sur rendez-vous au Centre Social de Neuville-de-Poitou. Contact Maison Départementale de la Solidarité de Jaunay-Marigny.

Téléphone : 05.49.00.43.49

Culte

Dates et horaires des messes consultables sur le parvis de l'église de Cissé.
Contact : maison paroissiale, 12 rue de la Poste à Neuville-de-Poitou.

Téléphone : 05.49.51.22.44

Santé

Cabinet médical
17 rue Saint Maur
Téléphone : 05.33.10.01.05

Cabinet infirmier
6 rue du Comte Joubert-Cissé
Téléphone : 05.49.60.41.94

Cabinet kiné-ostéopathie (Rééduca Cissé)
48 rue des Vieux Champs
Téléphone : 05.49.51.57.25

Cabinet ostéopathie
14 rue du Comte Joubert-Cissé
Téléphone : 06.76.62.60.31

Cabinet psychologue-psychothérapeute
14 rue du Comte Joubert-Cissé
Téléphone : 06.20.56.04.45

Ordures ménagères

La collecte a lieu le **mercredi** sur l'ensemble de la commune.

Sortir les containers prévus à cet effet la veille et les reprendre le mercredi après le ramassage.

Déchetterie de Braille Oueille

Ouverture les lundis de 13h30 à 18h00 (17h00 en hiver), ainsi que les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 (17h00 en hiver). Fermée le jeudi.

Téléphone : 05.49.51.11.16
Fax : 05.49.51.17.09

Dépôt de gravats gratuit jusqu'à 3 m³ pour les particuliers (la carte d'accès est obligatoire).

Collecte sélective

Sur l'ensemble de la commune, ramassage **tous les mercredis semaine paire**, selon le document envoyé par la Communauté de Communes.

Sortir les sacs prévus à cet effet la veille. Ces sacs sont disponibles en Mairie, où vous pouvez venir les retirer aux jours et heures d'ouverture.

Verres, papiers / journaux et tissus

Des bornes de récupération sont disponibles sur l'ensemble de la commune :

Tissu — Verre — Papier

Cissé

- place de l'Eglise
- rue de la Croix
- venelle des Maures
- rue des Érables
- salle Polyvalente
- rue de Saint-Maur
- croix de Mission
- rue du Châtelet

Puy-Lonchard

- route de Limbre

Lonchard

- place de l'abri bus

Cour d'Hénon

- parking covoiturage

NB : Veuillez ne pas laisser au pied des colonnes les sacs plastiques ou les cartons qui vous ont servi à transporter les bouteilles.

Covoiturage

Deux parkings de covoiturage sont mis à disposition dans la commune.

- rue du Comte Joubert
- la Cour d'Hénon

Salles du site de Saint Maur

- Salle Michel Bouchet : 05.49.54.40.03 *(salle Polyvalente)*
- Gymnase : 05.49.51.09.03

Communauté de communes du Haut-Poitou

Accueil : 05.49.51.93.07

Directeur de la publication : Annette Savin
Rédacteur en chef : Nicolas Wolff
Metteur en page : Tag'ethic / Aceascop, Cissé

Tirage : 1 300 exemplaires
Imprimé par Graph Impression, Neuville-de-Poitou
Imprimé sur papier PEFC

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie

Horaires d'ouverture :

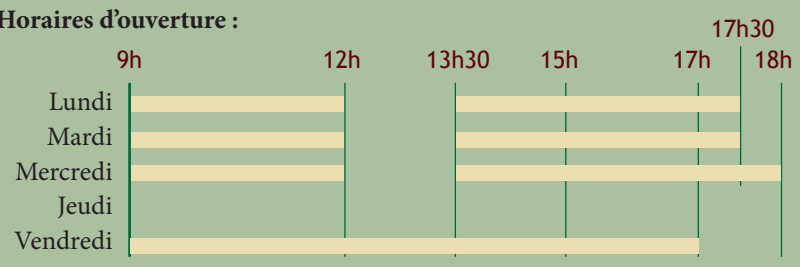

Secrétariat :

M. Corentin MIMAUD,
Directeur des Services

Mme Marion CHAMPEAU
Agent administratif polyvalent - Accueil

Mme Sandrine POLIN
Agent administratif polyvalent - Accueil

Mme Cécile BRAIN
Agent administratif polyvalent - Accueil

Mme Murielle MERLET
Directrice des finances et des budgets

Mme Sandrine BERGEON
Assistante comptable

Coordonnées :
Mairie de Cissé
2, rue du Plat d'Étain
86170 CISSÉ

Téléphone : 05.49.54.40.26
Fax : 05.16.44.04.55
Courriel : mairie@cisse.fr
Site Internet : www.cisse.fr
Facebook : @mairiecisse

La Poste

Les services de la Poste sont assurés par le **6&1**, 2 route de Poitiers.

Bibliothèque

Resp. : Mme Josette SAPIN
Permanences :
Mercredi de 16h00 à 19h00
Vendredi de 15h15 à 19h00

Facturation périscolaire

Le paiement s'effectue :

- Par prélèvement automatique ;
- Sous 15 jours à la Mairie ou en ligne sur le site de la Mairie ;
- Au S.G.C. Poitiers Extérieur, passé ce délai.

École maternelle de Cissé, Les P'tits Loups

Adresse : 14 route de Poitiers
Téléphone : 05.49.54.41.14
Directrice : Mme Emmanuelle METROT-GOUBARD

Horaires scolaires :
Lundi et mardi : 8h50 à 12h00 et 13h35 à 15h45
Mercredi : 8h50 à 11h50
Jeudi : 8h50 à 12h00 et 13h30 à 15h45
Vendredi : 8h50 à 12h00 et 13h30 à 15h15

Garderie périscolaire

La garderie périscolaire se tient aux deux écoles :

- Le matin du lundi au vendredi de 7h30 à l'entrée des classes ;
- Le soir jusqu'à 19h00 et le mercredi de 12h00 à 12h30.

École élémentaire de Puy-Lonchard

Adresse : 2 Grand' Rue Téléphone : 05.49.54.46.87
Directeur : M. Patrice FOUQUET

Horaires scolaires :
Lundi, mardi et jeudi : 8h40 à 11h50 et 13h45 à 16h00
Mercredi : 8h40 à 12h00
Vendredi : 8h40 à 11h50 et 13h45 à 15h00

Multiaccueil La Cabane à René

Adresse : 6 venelle des Maures
Téléphone : 09.61.45.85.40
Courriel : lacabanearene@orange.fr

https://cisse.fr
https://facebook.com/mairiecisse

Cissé